Suppression des seuils rustiques de la Blaise à Garnay
(Novembre 2024)

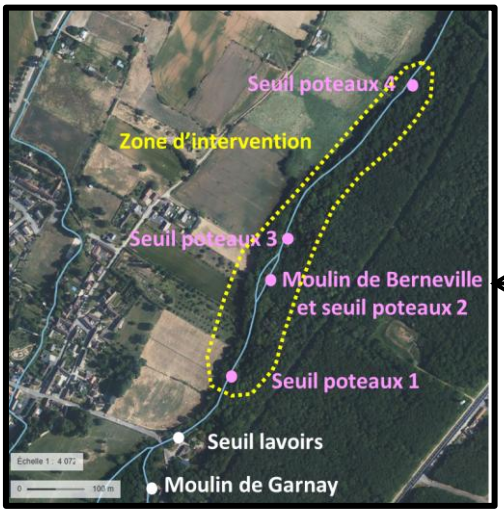

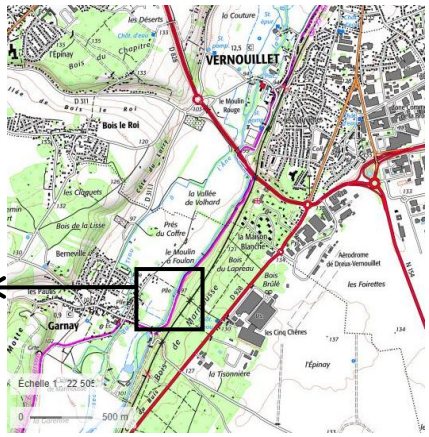

Site

Département	Eure-et-Loir
Commune(s)	Garnay
Site	Les seuils rustiques en aval des lavoirs de Garnay

Contexte

A la suite de la suppression du seuil résiduel des anciens vannages du Moulin Volhard en 2023, l'opportunité de supprimer les seuils rustiques situés en amont est apparue à la suite d'échanges avec la commune de Garnay et la société de pêche locale.

Le SBV4R après avoir contacté et reçu l'accord des propriétaires des berges, a dimensionné les aménagements nécessaires pour retrouver le gabarit naturel de la rivière (mise en place de banquettes minérales). L'entreprise TERIDEAL a ensuite été recrutée pour la réalisation des travaux au mois de novembre 2024.

Travaux et aménagements réalisés

- Suppression des 4 seuils rustiques en poteaux téléphoniques,
- Aménagement de 350 ml de banquettes minérales,
- Fixation de la vannette résiduelle de l'ancien moulin de Berneville en position haute.

©SBV4R – février 2023 - avant travaux

©SBV4R – décembre 2024- 1 semaine après travaux

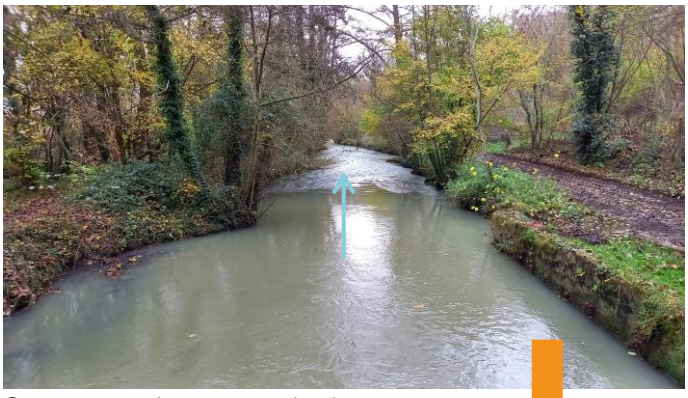

©SBV4R – novembre 2024 – pendant les travaux

©SBV4R – décembre 2024- 1 semaine après travaux

Partenaires

Type	BE / AMO / MOE	Entreprise de travaux	Coût (€ TTC)	Financeur(s)			
Travaux	SBV4R	Terideal	98 283,60 €	AESN	80 %	SBV4R	20 %

©SEBV – Avril 2025